Pour les trois priorités les plus importantes retenues/choisies, merci de préciser:

1. **L'objectif poursuivi et les critères d'évaluation prévus,**
2. **Les actions et modalités concrètes quant à leur mise en œuvre,**
3. **Le budget prévu et à prévoir pour cette mise en œuvre.**

Remarque préalable: Par acteurs de terrain, Collectif citoyen entend les directions, les enseignants, les éducateurs et aussi les agents PMS en fonction des problématiques concernées.

PREMIERE PRIORITE: LA SIMPLIFICATION EFFECTIVE DE LA CHARGE ADMINISTRATIVE

Description fine de celle-ci :

La charge administrative éloigne tous les acteurs de terrain, directions, enseignants, éducateurs, de leur mission de départ : éduquer les jeunes. Elle est souvent le reflet d'un **manque de confiance**, de la part des autorités politiques, dans le travail effectué sur le terrain et d'une **volonté de contrôle** quasi-totale.
Il est question de **libérer les acteurs** de terrain de ce contrôle quasi permanent.

→ Diminution drastique de la **paperasse** inutile, en particulier pour les directions.

→ Libération du **formatage idéologique égalitaire**. Chaque enfant est différent et mérite une attention particulière. Seule une libération des enseignants et éducateurs pourra les amener à offrir ces pratiques différenciées et bienveillantes indispensables à l'épanouissement de chacun.

La libération des acteurs de terrain passe par une **autonomie** accrue et une plus grande prise de **responsabilité**, les directions, enseignants et éducateurs étant responsables de la mise en œuvre réussie d'un projet ambitieux de culture et d'éducation.

1. *L'objectif poursuivi et les critères d'évaluation prévus :*

L'objectif est de redonner **confiance** et **respect** aux acteurs de terrain. La plupart d'entre eux font un travail formidable et souffrent d'une reconnaissance quasi nulle.
Une plus grande autonomie assortie d'une plus grande prise de responsabilité va dans le sens d'une **revalorisation** et d'une **reconnaissance** du travail effectué sur le terrain, indispensables pour lutter contre le mal-être et la pénurie d'enseignant.e.s et de directeur.trice.s.

2. *Les actions et modalités concrètes à leur mise en œuvre :*

→ Développement d'un enseignement **décloisonné** : autonomie des équipes pédagogiques pour organiser l'école, les apprentissages et les évaluations de la manière la plus adéquate (mise en œuvre du programme, organisation des espaces, des cours, des activités, des projets et de l'année scolaire).

→ En particulier, le PIA (Plan individuel d'apprentissage) et le plan de pilotage propre à chaque école doivent constituer de **véritables dossiers au service de la réussite des élèves et de la relation pédagogique** instaurée entre les jeunes et les enseignants. Les acteurs de terrain doivent se les réapproprier sans forcément en rendre compte en haut lieu.

→ Responsabilisation des équipes : **évaluation** des équipes en place en fonction des objectifs définis.

→ Création d'une **structure participative** décisionnelle qui intègre des représentants des acteurs de terrain. Cette structure participative agira au plus haut niveau de la structure de l'enseignement et participera aux décisions et à la communication vers les acteurs de terrain.

3. *Le budget prévu et à prévoir pour cette mise en œuvre*

Les modalités proposées n'exigent pas de budget particulier, juste un changement de vision et de pratiques.

SECONDE PRIORITE : L'ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT DES PRATIQUES DANS LES ECOLES

Description fine de celle-ci :

Seul un **changement de vision** de notre enseignement et de ses pratiques permettra de sortir du marasme actuel dont les symptômes les plus importants sont la pénurie d'enseignants, l'échec scolaire, le décrochage scolaire, l'ennui à l'école, l'inadéquation de la formation des jeunes à la société actuelle…
En particulier, le décret titres et fonctions, né de la volonté d'harmoniser les différents statuts des enseignants, **enferme** les enseignants dans une logique essentiellement disciplinaire. La complexification de notre société et sa globalisation nécessitent une **approche** des apprentissages beaucoup **plus globale** et **interdisciplinaire**, avec des mises en situation concrètes, axées vers la **réalisation de projets**, porteuses de sens. En outre, la désignation des enseignants sur base de leur diplôme avant tout occulte la nécessité de créer une **relation pédagogique** de confiance entre les enseignants et leurs élèves. Il **amplifie** la **pénurie** d'enseignants. Car les critères de priorité ne permettent pas aux directions d'école d'engager leur personnel en fonction de leur projet d'établissement mais bien en fonction des diplômes obtenus.

1. *L'objectif poursuivi et les critères d'évaluation prévus*

L'objectif est de trois ordres.

→ **Sortir de la logique essentiellement disciplinaire** qui prévaut à l'heure actuelle pour aller vers un projet ambitieux de culture, de développement des différentes intelligences et d'éducation à la confiance, à l'esprit critique, à la liberté, à la responsabilité, à la créativité, à la coopération.

→ Amplifier un **climat de bienveillanc** jà, à l'égard des jeunes pour dévelo leur confiance en eux et le respect de soi et des autres.

→ Se poser la question de la **plus-value de l'humain sur la machine** et former nos jeunes à exercer et développer cette plus-value. En particulier, l'éducation aux médias et la problématique de l'intelligence artificielle et de leur intégration dans les cursus scolaires doivent faire l'objet d'une profonde réflexion pour les intégrer au projet de culture et d'éducation évoqué plus haut.

Les critères d'évaluation doivent porter sur le bien-être des jeunes à l'école et sur le développement de leurs compétences tant manuelles qu'intellectuelles.

2. *Les actions et modalités concrètes à leur mise en œuvre*

Pour donner l'envie d'apprendre aux jeunes, maintenant et tout au long de leur vie, il est important que l'enseignement

→ soit ancré dans le **concret** et le **participatif**,

→ soit **décloisonné** et **ouvert** sur le monde pour permettre une **approche globale** des situations.

A ce titre, le décret titres et fonctions doit purement et simplement être supprimé pour donner plus d'autonomie aux directions d'école en fonction de leur projet d'établissement.

Pour développer un climat de bienveillance à l'école, il est indispensable

→ de **revoir l'évaluation** des acquis des jeunes, les modes de **diagnostic** de leurs difficultés, les pistes de **remédiation** et la manière de **communiquer** les résultats (bulletins).

→ de lutter contre le **harcèlement**.

3. *Le budget prévu et à prévoir pour cette mise en œuvre*

Il s'agit essentiellement d'un changement de pratiques. Son accompagnement peut, et même doit, se faire entre pairs, par échange de pratiques, par des lectures, par des conférences, bref par une prise en charge de la réflexion et des changements de pratiques par les acteurs de terrain eux-mêmes.

Pour le fonctionnement, le budget dédié à la formation peut, en partie, être utilisé à la mise en place de cette tâche.

TROISIEME PRIORITE: LA CREATION DE PLACES EN QUALITE, QUANTITE ET DIVERSITE DE PROJETS PEDAGOGIQUES PERMETTANT A TOUS LES ELEVES D'ACCEDER A

UN ENSEIGNEMENT DONT LA C.F, PAR L'OCTROI DE SUBVENTIONS, GARANTIT LA QUALITE.

Description fine de celle-ci :

Avoir un **nombre** de places **suffisant** est indispensable, vu la croissance démographique, en particulier dans les zones urbaines. Mais cela ne suffit pas, il faut aussi garantir la **qualité de l'enseignement** et le **choix** des parents d'inscrire leur enfant dans l'école et la filière qui conviennent le mieux à leur enfant.
Seules l'autonomie et la responsabilisation des acteurs de terrain pourra garantir une hausse de la qualité de l'enseignement dans les différents établissements.

1. *L'objectif poursuivi et les critères d'évaluation prévus*

Le **droit à l'éducation** est un droit fondamental. Que l'Etat soit dans l'incapacité de remplir cette mission est incompréhensible.
Plus aucun enfant ne doit se retrouver sans place dans une école et/ou dans la filière de son choix, dès le mois de mai précédant la rentrée.

2. *Les actions et modalités concrètes à leur mise en œuvre*

Favoriser, par un accompagnement financier spécifique qui assure la réussite du projet, la création de places supplémentaires en garantissant un enseignement de qualité.

3. *Le budget prévu et à prévoir pour cette mise en œuvre*

Un budget important pour créer des places en nombre suffisant est à prévoir.
Nous proposons de :

→ **mettre à plat les différents coûts liés à l'enseignement**, en ce compris ceux en lien avec les différents réseaux et leurs administrations. En faire une analyse et retenir ce qui fonctionne bien. Réduire tous les coûts évitables notamment les surcoûts liés aux 4 réseaux d'enseignement ;

→ **rationaliser** et améliorer les structures de l'Administration de la Fédération Wallonie Bruxelles ;

→ **affecter les ressources financières et humaines** aux écoles de telle manière qu'elles puissent disposer des moyens suffisants pour remplir leurs missions : créer des places en nombre suffisant pour scolariser tous nos jeunes partout où cela s'avère nécessaire, assurer l'entretien des bâtiments, équiper les écoles de matériel pédagogique et informatique, assurer la maintenance du parc informatique des écoles, accompagner les élèves à besoins spécifiques, accompagner les équipes pédagogiques, engager du personnel adéquat et en nombre suffisant…